

COMMUNE DE BENY

COMPTE RENDU

de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 26 mars 2003 à 20 h 00

NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

L'an deux mille trois et le **mercredi 26 mars à 20 heures**, le Conseil Municipal de Bénny, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, **Gilbert LAISSARD**

Date de la convocation : **20 mars 2003**

Date d'affichage : **20 mars 2003**

Présents : Gilbert LAISSARD - Georges RODET - Geneviève GUILLON - Yves FAVIER - Jean-François NALLET - Michèle DANANCIER - Ernest MARQUIS - Elie BERARD - Christophe HUMBERT - Jean-Claude GONOD - Georges LAURENT - Joël CORNATON, Françoise BILLOUD, Isabelle OVIQUE.

Excusés : Alexandre PROST

Absents :

Secrétaire : Yves FAVIER

Le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 12 mars 2003, approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

COMPTES DE GESTION 2002

Le Compte de gestion dressé par Mr DAUBORD, Trésorier, est approuvé à l'unanimité des conseillers présents et n'appelle ni observation, ni réserve de la part du Conseil Municipal.

BUDGET PRIMITIF 2003

Le Conseil Municipal vote et approuve à l'unanimité des conseillers présents les budgets primitifs 2003

COMMUNAL : M14

Dépenses et recettes de fonctionnement : 348 828.00 Euros
Dépenses et recettes d'investissement : 337 083.00 Euros

ASSAINISSEMENT : M49

Dépenses et recettes de fonctionnement : 75 256.00 Euros
Dépenses et recettes d'investissement : 75 420.00 Euros.

VOIRIE

Yves FAVIER présente un avant projet des travaux à programmer pour 2003.

P.L.U. :

Depuis la dernière réunion, deux nouvelles étapes ont été franchies :

- Une visite sur le terrain a eu lieu le vendredi 14 mars afin de visualiser la configuration des zones que la Commission envisage d'ouvrir à l'urbanisation :

- La quatrième réunion de la commission a eu lieu le mercredi 19 mars. Madame DUFIEUX a présenté une première ébauche de classement de ces zones, reprenant les orientations définies préalablement par la commission en les croisant avec les observations de terrain. Des précisions ont été apportées lors de la réunion sur ces classements et un document synthétique sera élaboré sur ces bases par Madame DUFIEUX avant la réunion des élus prévue le 2 avril.

Les élus devront alors se prononcer sur cet avant-projet et un retour est programmé avec Madame DUFIEUX le 4 avril.

La Commune entrera dans la phase de concertation de la population avec la réunion publique du 11 avril, précédant la mise à disposition des habitants d'un cahier de recueil d'observations sur la base de cet avant-projet.

Les prochaines réunions de la commission sont prévues les 30 avril et 06 juin 2003 à 13 h 30.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1°) ZONAGE ASSAINISSEMENT : Un complément a été demandé auprès de SAUNIER ENVIRONNEMENT pour les eaux pluviales à l'Est du Bourg et l'assainissement collectif à l'Ouest.

2°) BIBLIOTHEQUE : Une petite cérémonie a eu lieu le samedi 22/03 en remerciement pour les services rendus à la bibliothèque à l'occasion du départ de Mesdames VAVRE Odette, CHAMBARD Marguerite, POBEL Marie-Aimée et Mr VAVRE Albin.

3°) PETITE ENFANCE : Au cours de la réunion du 17/03 à ST ETIENNE DU BOIS des informations ont été apportées sur la mise en place d'un relais assistantes maternelles par la Communauté de Communes « La Vallière ». Un complément d'étude des besoins sera effectué sur les deux cantons de Treffort et de Coligny.

4°) ASSEMBLEE GENERALE DES POMPIERS : Mr RODET donne le compte rendu de la réunion pour 2002 :

- 4 nouveaux pompiers,
- 1 départ,
- sur la Commune : 16 interventions,
- A Bourg : du 14 au 27/09/2003 : aura lieu le congrès national des pompiers,
- L'Amicale demande à la Commune un local pour ranger le matériel

5°) ECOLE : Le Conseil Municipal choisit la couleur pour la façade, et propose de revendre le bungalow.

6°) CONSEIL D'ECOLE : Christophe HUMBERT, délégué informe du compte rendu de la réunion du 14 mars dernier. Un sondage a eu lieu auprès des familles où la semaine de 4 jours ½ a été retenue (lundi au samedi matin). Au niveau de la cantine, il serait souhaitable que les familles s'inscrivent le jeudi de la semaine avant. A ce sujet une note d'information sera transmise aux parents.